**Rappel des axes du programme de 1ère et Tles en LVA / LVB**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Identités et échanges** |  | **Mots-clés** : frontières / conflits / contacts / ghettos / migrations / exils / hospitalité / droit d’asile / choc des cultures / incompréhension culturelle et-ou linguistique / frontières invisibles / solidarité / transgression / protectionnisme / mobilité / déclassement social ascension sociale / voyages / dépaysement / tourisme / accueil / médiation / dialogue / mixité / partage |
| **Espace privé et espace public** |  | **Mots-clés** : égalité homme-femme / parité / machisme / féminisme / droit de la famille / éducation / liberté de mouvement / émancipation / mixité / émancipation / télétravail / lieux de convivialité / type d’habitat / espaces publics / espaces religieux |
| **Art et pouvoir** |  | **Mots-clés** : architecture (résidences, édifices institutionnels…) / peinture (portraits, art religieux…) / musique (opéras, hymnes, chants…) / littérature (apologies, satires, dédicaces…) / cinéma (films de propagande, films patriotiques…) / art officiel / contre-culture / underground / art engagé / résistance / avant-garde / affiches / caricatures / street art / censure |
| **Citoyenneté et mondes virtuels** |  | **Mots-clés** : fausses informations / réseaux sociaux / éducation aux médias / paiements virtuels / données personnelles / intelligence artificielle / wikis / démocratie participative / censure et contrôle d’internet / cyberharcèlement / liberté d’expression / usurpation d’identité / manipulation / blogs / forums / télétravail / lanceur d’alerte |
| **Fictions et réalités** |  | **Mots-clés** : utopies / dystopies /littérature / mythologie / légendes / croyances / science-fiction / héros / sentiment national / super-héros / figures tutélaires / monuments |
| **Innovations scientifiques et responsabilité** |  | **Mots-clés** : recherche génétique / vaccins / robots / clonage / OGM / nanotechnologies / énergies renouvelables / transport / éco-citoyen / ONG / conquête spatiale / recyclage / covoiturage / surpopulation / aliénation au travail / biodiversité / circuit court / bio / croissance verte / pollution / dérives sectaires / course à l’armement / mobilisation |
| **Diversité et inclusion** |  | **Mots-clés** : handicap / intégration / liberté de mouvement / discriminations / générations / minorités / langues officielles et langues non reconnues / idiolectes / égalité / émancipation |
| **Territoire et mémoire** |  | **Mots-clés** : espaces frontaliers / monuments aux morts / mémoriaux / traces de l’histoire / histoire officielle / devoir de mémoire / amnistie / amnésie / quartier historique / patrimoine bâti |

**Les évaluations communes**

**Toutes voies et séries**

Organisation de l'évaluation :

- deux évaluations écrites passées respectivement aux deuxième et troisième trimestres de l'année de première ;

- une évaluation écrite et orale au troisième trimestre de l'année de terminale.

Objectifs de l'évaluation

Pour tous les candidats des voies générale et technologique, le niveau attendu du CECRL est B2 « niveau avancé ou indépendant » pour la langue choisie en LVA ; B1, « niveau seuil », pour la langue choisie en LVB, à la fin des études du second degré.

**Classe de première**

**Évaluation 1 : Compréhension de l'oral**

Durée : 20 minutes (temps d'écoute non compris).

Niveaux visés : B1 pour la langue A ; A2-B1 pour la langue B

La compréhension de l'oral est évaluée à partir d'un document audio ou vidéo dont la durée n'excède pas 1 minute 30. Le document est écouté trois fois, les écoutes étant espacées d'une minute. Durant les écoutes, les candidats peuvent prendre des notes. Le titre du document et, éventuellement, les noms propres, sont fournis aux candidats.

À l'issue de la troisième écoute, les candidats disposent de 20 minutes pour rendre compte du document oral, en français, de manière libre ou guidée.

**Notation**

La note globale est sur 20. Chaque partie est évaluée sur 10 points, à partir des fiches d'évaluation et notation.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Évaluation 2 : Compréhension de l'écrit - Expression écrite**

Durée : 1 heure 30 minutes

Niveaux visés : B1-B2 pour la langue A ; A2-B1 pour la langue B

L'évaluation est composée de deux parties.

Les candidats se voient remettre l'intégralité du sujet dès le début de l'évaluation et organisent leur temps individuellement.

- La compréhension de l'écrit est évaluée à partir d'un ou deux documents. Les candidats en rendent compte en français ou en langue cible, selon la consigne indiquée, de manière libre ou guidée. La longueur cumulée des textes est comprise entre 2 300 et 4 000 signes, blancs et espaces compris [1].

- Le sujet d'expression écrite, à traiter en langue cible, se fonde sur une ou deux questions, en lien avec la thématique générale du document support de l'évaluation de la compréhension de l'écrit. Le sujet peut prendre appui sur un document iconographique.

**Notation**

La note globale est sur 20. Chaque partie est évaluée sur 10 points, à partir des fiches d'évaluation et de notation.